



Association France Palestine Solidarité du Trégor
AFPS-Trégor
2 rue de Kerampont, 22300 Lannion
afpstregor@free.fr

à Monsieur le Président de la République

Le samedi 13 avril 2024

M. le Président de la République,

Cela fait plus de six mois maintenant que, suite aux attaques du Hamas sur le territoire israélien le 7 octobre 2023, l'armée israélienne a engagé des opérations militaires dans l'enclave de la bande de Gaza au titre du droit d'Israël de se défendre.

Six mois plus tard, ces opérations ont fait plus de 33 000 morts et 75 000 blessés dans une population prise au piège d'un blocus absolu imposé par Israël, essentiellement des civils, et parmi ceux-ci, une proportion inégalée d'enfants. Le système de santé est quasi intégralement anéanti et donc dans l'incapacité de répondre aux urgences effroyables de la situation. La famine s'installe et a déjà fait plusieurs dizaines de victimes. Des villes entières ont été rasées, rendant absolument impensable un retour à une vie « normale » dans leurs foyers d'avant octobre pour les centaines de milliers de Gazaouis déplacés de force...

Ces constats, émanant d'ONG internationales reconnues, au-dessus de tout soupçon de parti pris, comme de toutes les agences de l'ONU, sont effroyables et implacables.

Pour autant, ces opérations n'ont atteint aucun des deux objectifs affichés, à savoir la récupération des otages israéliens enlevés le 7 octobre et la destruction totale du Hamas. De très nombreux observateurs et experts avaient d'ailleurs souligné, dès le mois d'octobre, le caractère illusoire de ces objectifs.

Il se trouve aujourd'hui peu de voix dans le monde pour défendre le bilan épouvantable des opérations israéliennes, et c'est dans une quasi unanimité que la communauté internationale exige d'Israël un cessez-le-feu immédiat pour que cesse l'horreur.

Nous, citoyens français, prenons note du changement de ton intervenu ces dernières semaines vis-à-vis d'Israël dans la communication officielle de la France, et notamment dans vos propres propos, M. le Président. Nous sommes passés d'un soutien inconditionnel à un soutien modéré assorti de recommandations humanitaires, puis à un discours nettement plus offensif, allant jusqu'à l'utilisation de termes comme « inacceptables » pour caractériser les faits imputables à l'armée israélienne.

Nous qui militons depuis longtemps pour une paix juste et durable en Palestine-Israël, nous qui pointons les blocages dus aux politiques israéliennes sur le chemin de cette paix, et qui dénonçons en particulier toutes ces dernières années la coloration nettement et ouvertement raciste, suprémaciste et extrémiste des différents gouvernement mis en place par M. Netanyahu, nous ne pouvons que nous réjouir de cette fermeté nouvelle.

Cependant, M. le Président, nous nous étonnons que cette fermeté de propos ne soit jamais suivie d'actes concrets, comme la France a pourtant su en prendre sur d'autres terrains à l'encontre d'autres états qui s'étaient placés en dehors de la légalité internationale et des valeurs qui sont celles de la France.

Ce refus d'aller au-delà des mots dès lors qu'il s'agit d'Israël s'est encore illustré la semaine dernière quand la France a refusé son soutien à la résolution du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU qui appelait à cesser les ventes d'armes à Israël, au prétexte que cette résolution évoquait un « génocide » à Gaza. Cet argument ne nous paraît pas recevable, puisque le texte, après négociations, ne fait que reprendre les termes de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice du 26 janvier dernier concernant le

caractère « plausible » de la commission d'un génocide à Gaza. En se saisissant de ce prétexte pour ne pas soutenir une résolution qui va dans le sens de ses propres déclarations, la France semble donc remettre en cause la légitimité même de la Cour Internationale de Justice.

C'est grave pour l'ordre international, déjà bien mal mené par le peu de cas que font certains états, au premier rang desquels Israël, des décisions et résolutions votées par les instances onusiennes au plus haut niveau. C'est grave pour la légitimité même de la parole de la France, qui se dédit : fin janvier, au moment de la saisine de la CIJ par l'Afrique du Sud, M. de Rivière, Ambassadeur de France à l'ONU déclarait que la France, reconnaissant la compétence de la CIJ, en accepterait toutes les décisions.

Ce refus constant de traduire les paroles de fermeté en actes forts quand c'est Israël qui est en cause s'entend également dans les propos de Mme Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée Nationale, membre du parti présidentiel, qui affirmait il y a quelques jours que « le temps n'est pas venu des sanctions. Le temps est venu de la négociation ».

M. le Président, jusqu'où faudra-t-il laisser Israël s'enfoncer dans l'horreur des massacres de masse, combien faudra-t-il de morts de faim et de maladie à Gaza, pour que la France estime enfin venu le temps des sanctions ?

M. le Président, pouvez-vous nous éclairer sur ces négociations qu'évoque Mme la présidente de l'Assemblée Nationale : avec qui Mme Braun-Pivet espère-t-elle négocier ? Avec des dirigeants qui multiplient depuis des mois les propos haineux, racistes, les appels au meurtre ? Avec un premier ministre dont tous les observateurs disent qu'il joue la montre pour prolonger cette guerre au maximum pour protéger ses propres intérêts ?

M. le Président, M. Netanyahu n'a de cesse de proclamer sa volonté de passer outre toutes les pressions et de poursuivre cette guerre meurtrière jusqu'à atteindre des buts de guerre que chacun sait inatteignables.

Il y a donc urgence à prendre enfin les mesures concrètes à même de contraindre Israël et de faire cesser l'hécatombe des victimes civiles de la Bande de Gaza.

La liste des possibilités en la matière est longue, et vous la connaissez mieux que nous.

Permettez-nous cependant, M. le Président, de vous en suggérer au moins deux :

La France, en vertu de ses engagements internationaux au regard de l'article 6 du Traité sur le Commerce des Armes et en vertu de l'arrêt de la CIJ du 26 janvier 2024 qui statue sur le caractère plausible d'un génocide en cours à Gaza, doit suspendre immédiatement tout transfert d'armes vers Israël. Faute d'une décision claire en ce sens, la France court le risque de se voir, comme d'autres états, traduire devant la Justice Internationale pour complicité d'un génocide.

Dans ce domaine de l'armement, nous vous demandons également d'intervenir pour que le Salon mondial de la Défense et de la Sécurité Eurosatory, organisé par la France au mois de juin prochain, n'offre pas à l'industrie israélienne de l'armement une vitrine indécente pour vanter et vendre des armes testées au même moment contre la population palestinienne victimes de massacres de masse.

La France doit également, pour contribuer au retour du politique en lieu et place des armes et pour reprendre le chemin depuis trop longtemps abandonné d'une solution de Paix durable et juste pour tous les habitants de la région, soutenir clairement et fermement la relance par l'Autorité Palestinienne du processus de reconnaissance de la Palestine comme État membre de plein droit de l'ONU. Cette démarche est en plein accord avec la position officielle de la France pour une solution à deux états.

M. le Président, vous avez certes eu des mots forts pour que l'horreur cesse enfin à Gaza. Mais sans actes concrets, ces mots resteront des mots, et la France devra partager et assumer avec d'autres la honte d'avoir laissé s'accomplir en Palestine un des plus grands crimes de masse de ces dernières décennies.

Pour l'AFPS-Trégor
Claire THERET, présidente